



INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE

Ce calendrier est à compléter et à retourner en mairie, service de l'état civil avec votre règlement avant le **19 août 2019** si vous souhaitez que votre (vos) enfant(s) soit(ent) inscrit(s).

Le nombre de places étant limité, aucun enfant non inscrit à l'avance ne sera admis.

NOM :

Prénom :Prénom :Prénom :

Age :Age :Age :

Adresse :

	Journée
Mercredi 04	
Mercredi 11	
Mercredi 18	
Mercredi 25	

mairie : 01 34 16 46 36
www.ville-andilly-95.fr

Ressources annuelles	Andillois		Hors commune
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et +	
De 0 à 18 000 €	12,85 €	10,85 €	27,85 €
De 18 001 à 30 000 €	15,85 €	13,85 €	28,85 €
> 30 000 €	16,85 €	14,85 €	29,25 €